http://jesuschristenfrance.fr/l-eglise-et-la-france/article/l-interdiction-des-creches-de-noel-dans-les-lieux-publics-est-une-stupidite

L'interdiction des crèches de Noël dans les lieux publics est une « stupidité »

- L'Eglise et la France -

Date de mise en ligne : mardi 9 avril 2019

Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés

Pape François : L'interdiction des crèches de Noël dans les lieux publics est une « stupidité »

Voici un soutien de poids pour Robert Ménard, le maire de Béziers, qui a courageusement soutenu le droit d'installer une crèche au temps de Noël, dans l'espace public.

En effet, dimanche 7 avril 2019, en visite au sein de la paroisse romaine San Giulio, le pape François a rencontré le groupe qui anime, chaque Noël, la crèche vivante du quartier. L'occasion pour le pape d'évoquer un épisode qui s'est déroulé « en 2017 », a-t-il raconté, « dans un pays européen très très laïque » où « tout symbole religieux est interdit dans les bureaux publics ».

Dans ce pays, où « il n'y a ni symbole chrétien, ni symbole juif, ni symbole musulman », « le maire » d'une « petite ville » avait eu l'idée d'installer une crèche de Noël dans sa mairie.

« Il pensait que la crèche était un symbole qui va au-delà de la religion, que c'est aussi un symbole culturel. Et les gens étaient contents parce qu'ils n'ont pas cette stupidité de penser que, puisqu'un pays est laïc, on ne peut pas y installer de crèches. »

« La nouvelle est parvenue au préfet de la région de ce pays, qui s'est mis en colère car ce que le maire avait fait allait à l'encontre de l'État laïque ».

Dimanche, François a aussi annoncé que le Conseil pontifical pour la nouvelle évangélisation promouvra cette année une semaine des crèches, pour « encourager à installer une crèche chez soi ou sur les places ».

Site source :

le salon beige